

Direction générale des affaires institutionnelles
et des opérations

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 10 février 2023

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2022-2023.507

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 23 janvier dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« Obtenir le nom du CHSLD visé précisément dans le Rapport d'enquête final Intervention - secteur hébergement - centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Estrie - CHUS, notamment en pages 6, 10, 13 et 15 du rapport. Uniquement le nom du CHSLD, et non les renseignements personnels caviardés dans le rapport. » (*sic*)

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, un document répondant à votre demande d'accès et vous permettant maintenant de connaître l'identité du CHSLD mentionné.

Nous vous informons également que nous ne pouvons vous transmettre le document demandé dans sa version intégrale et non caviardé. En effet, certains des renseignements ont été masqués en vertu des articles 37, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi (onglet 2).

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,

Original signé par

Dominique Breton

p. j. 3

N/Réf. : 23-CR-00001-27